



S

1900

475
244
935
C5103
1200

VINGT-HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE

CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

1900

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DES ACTIONNAIRES

1917

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

(ACTE 34 VICT., CHAP. 7.)

VINGT-HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

QUÉBEC, 18 juin, 1900.

L'assemblée s'ouvre à 7.30 heures P.M. En l'absence du Président, M. E. W. Méthot, qui est à Ottawa pour le renouvellement de la charte de la Caisse d'Economie, M. J. D. Brousseau, Vice-Président, préside l'assemblée, et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la charte.

Sur motion de M. J. D. Brousseau, secondé par l'Hon. V. W. LaRue, Messieurs H. Edmond Dupré et C. Labrègue sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

NOTRE-DAME DE QUÉBEC

VINGT-HUITIEME rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec depuis l'octroi de sa charte sous l'acte fédéral, Vict. 34, chap. 7, et le cinquante-deuxieme depuis sa fondation.

MESSIEURS,

Vos Directeurs sont heureux de vous rencontrer pour vous présenter leur rapport des opérations de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour l'année terminée le 31 Mai dernier.

Durant l'année, 2863 comptes ont été ouverts et 700 ont été clos, la balance due aux déposants est de \$5,819,410.40, soit \$243,098.84 de plus que l'an dernier.

La Caisse a placé facilement tous ses fonds durant l'année et ce à des taux d'intérêt satisfaisants.

Après avoir réglé les intérêts dus aux déposants ainsi que les dépenses de l'année, déclaré deux dividendes et un bonus aux actionnaires, il reste un surplus de \$35,490.54 qui a été porté au crédit du compte de Profits et Pertes ; \$75,000 ont été transportées du compte de Profits et Pertes au Fonds de Réserve, portant ce compte à \$200,000., et laissant \$10,889.79 au crédit de Profits et Pertes.

Durant l'année notre Inspecteur a régulièrement visité les divers bureaux de la Caisse, et ses rapports ont toujours été satisfaisants.

Le huit du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les Auditeurs en présence du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé parfaitement exact.

BOURQUELAIN
DONALD-TREAS

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner d'une manière satisfaisante. A partir du premier Juillet prochain, c'est-à-dire dix ans après sa fondation, la Caisse des Retraites pourra, d'après ses règlements, commencer l'octroi de pensions aux Employés de la Caisse d'Economie, y ayant droit.

Le 25 Février dernier la mort a enlevé un de vos Directeurs en la personne de Monseigneur Benjamin Paquet, Protonotaire Apostolique, qui pendant plus de dix ans a été un des administrateurs de la Caisse.

Doué d'une haute et belle intelligence, d'un jugement solide, d'un esprit aussi large qu'éclairé, et bien initié aux transactions financières, Monseigneur Paquet a rendu à notre Institution des services précieux, aussi sa mort est pour la Caisse d'Economie une perte très-sensible.

Monsieur l'abbé Louis H. Paquet a été choisi par le bureau de direction pour remplacer le regretté défunt.

Avant de clore notre rapport nous sommes heureux d'offrir à tous nos Employés, nos remerciements, pour leur zèle à promouvoir les intérêts de notre Institution.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,

Président.

Québec, 18 Juin, 1900.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE

POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1899.	\$ 259,699 07
Dépôts.....	6,269,393 24
Placements.....	2,008,616 14
Intérêts.....	290,545 17
Dépôts spéciaux.....	910,484 45
Loyers.....	2,148 30
Divers.....	87,879 67

\$9,828,766 04

Examiné et trouvé correct.

Québec, 8 juin 1900.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC:

LE 31 MAI 1900.

DÉBOURSÉS:

Remboursements.....	\$ 6,026,294 40
Placements.....	2,249,335 11
Intérêts.....	194,855 14
Dépôts Spéciaux.....	848,122 85
Institutions de charité.....	4,587 00
Dividendes.....	25,000 00
Bonus aux actionnaires.....	5,000 00
Dépenses d'administration.....	21,891 14
Dépenses courantes.....	7,522 66
Divers.....	135,751 93
Balance en banque-et en caisse.....	310,405 81

\$ 9,828,766 04

Québec, 31 mai 1900.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE
PASSIF.

Fonds capital de la Banque...	\$1,000,000 00	
Moins 75% non versé.....	750,000 00	
	<u> </u>	\$ 250,000 00
Fonds de Réserve.....	200,000 00	
Profits et Pertes.....	10,889 79	
	<u> </u>	210,889 79
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		5,819,410 40
Fonds spécial des pauvres ou fonds de charité		83,000 00
Obligations non comprises sous les chefs pré- cédents.....		42,804 09
		<u> </u>
		\$ 6,406,104 28
		<u> </u>

Examiné et trouvé correct,

Québec, 8 juin 1900.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1900.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux..	\$3,588,712 60
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale.....	340,394 75
Prêts garantis par autres actions, obligations ou débentures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale.....	1,708,312 45
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et remboursable à demande.....	560,405 81
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000 00
Placements en actions de Banques faits avant la constitution de la Caisse en corpora- tion.....	16,967 12
Autre actif non compris sous les chefs précé- dents.....	108,311 55
	<hr/>
	\$6,406,104 28
	<hr/>

Québec, 31 mai 1900.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.



*A Messieurs les Président et Directeurs
de La Caisse d' Economie de Notre-Dame de Québec*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur,
ALP. COTÉ,
Auditeur.

Québec, 8 juin 1900.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par J. D. Brousseau, Ecr., secondé par M. l'abbé Louis H. Paquet.

Que le rapport des Directeurs ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par L'Hon. V. W. LaRue, secondé par H. Edmond Dupré, Ecr.

Attendu que la Caisse des Retraites des Employés de La Caisse d'Economie de Notre Dame de Québec a été fondée en vertu de l'acte 53 Victoria, chap. 32, avant que cet acte ne fut en force :

Attendu qu'il est de l'intérêt de la dite Caisse des Retraites qu'elle soit ratifiée par les actionnaires de cette institution.

Qu'il soit résolu :

Que les actionnaires de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec confirment et ratifient la dite Caisse des Retraites, approuvent son existence et autorisent les directeurs de l'encourager comme par le passé, conformément à ses règlements et à sa constitution que la Caisse d'Economie approuve et accepte à toutes fins quelconques.

Proposé par H. Edmond Dupré, Ecr., secondé par Ulric Tessier, Ecr. :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie durant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SU-PRO

Proposé par C. Tessier, Ecr., secondé par C. N. Hamel,
Ecr. :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient
élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection par scrutin, de sept Directeurs
pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent
sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

J. D. Brousseau, écuyer,
C. N. Hamel, écuyer,
C. Labrègue, écuyer,
L'Hon. V. W. LaRue,
E. W. Méthot, écuyer,
M. l'abbé Louis H. Paquet, Ptre,
Cyrille Tessier, écuyer.

Mr. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par
M. C. Tessier.

Sur motion de L'Hon. V. W. LaRue, secondé par M.
C. N. Hamel, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. J. D. Brousseau, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire.

Québec, 18 juin, 1900.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.
J. D. BROUSSEAU, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 18 juin 1900.